



Association intercommunale Pour l'épuration des eaux usées  
de Cessy - Penthaz - Penthaz - Daillens - Bettens - Bourmens - Sullens  
1303 Penthaz

Penthaz, le 16 septembre 2025

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL  
1303 PENTHAZ

Préavis du Comité Directeur N° 4/2025 relatif au budget 2026

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Par le présent préavis, nous avons le plaisir de vous soumettre le budget de notre Association pour l'année 2026.

Le résultat suivant vous est proposé pour 2026 :

Recettes	CHF	1'963'300.00
Dépenses	CHF	1'256'040.00
<b>Résultat</b>		
Avant amortissement	CHF	707'260.00
Amortissements	CHF	707'487.40
Prélèvement sur le fonds	CHF	227.40
<b>Excédent de Revenus</b>	<b>CHF</b>	<b>1'963'527.40</b>
<b>Excédent de Charges</b>	<b>CHF</b>	<b>1'963'527.40</b>



Association intercommunale Pour l'épuration des eaux usées  
de Cessy - Penthaz - Penthaz - Daillens - Bettens - Bourmens - Sullens  
1303 Penthaz

## PREAMBULE

Le Comité de direction de l'AIEE a pris la décision de reconduire les taxes actuelles pour l'année 2026, à savoir :

CHF 1.20 le m<sup>3</sup> d'eau

La taxe fixe basée sur la valeur ECA est de 0.35 o/oo.

Pour ce qui est de la présentation du budget 2026, il tient compte de notre passage à MCH2 depuis 2025.

### **72000. Conseil Intercommunal**

Idem à 2025. A partir du mois de septembre, nous serons en phase de préparer la nouvelle législature allant de 2026 à 2031.

### **72001. Administration de l'association**

Indexation estimée (IPC).

### **72002. Indemnisation et remboursement de frais**

Nous avons ajusté les frais de perfectionnement du personnel, du fait qu'il n'est à la base pas prévu de cours en 2026.

### **72003. Frais de bureau**

Ajustement du poste matériel de bureau. Un nouveau poste voit le jour, entretien et développement du matériel informatique, qui avant, était englobé sous matériel de bureau.

### **72004. Achats de mobilier, machines, matériels**

Idem à 2025.

### **72005. Achats Eau, Energie, combustible**

Idem à 2025.

### **72006. Autres fournitures et marchandises**

Petite diminution de la Chlorure ferrique, en fonction des dépenses à ce jour.



Association intercommunale Pour l'épuration des eaux usées  
de Cossigny - Penthaz - Penthaz - Daillens - Bettens - Bourmens - Sullens  
1303 Penthaz

## **72007. Entretien des bâtiments**

Entretien des canalisations. Elles se font par un tournus d'année en année, le budget est estimé !

Réparations et entretiens. La station commence à prendre de l'âge, la maintenance de celle-ci est adaptée à l'usure de la chose.

Entretiens des alarmes de la Step. Tient compte de mises à jour de notre système.

## **72008. Traitement de boues**

Les budgets sont reconduits dans leur ensemble.

## **72009. Honoraires et prestations de services**

Prime d'assurances. Idem 2025.

Frais divers. Adaptation du budget en fonction des années de services des personnes présentes.

## **72010. Intérêt des dettes**

Nous avons effectué un remboursement de 1 M, de nos emprunts à fin août 2025, auprès de la CEDC de Cossigny. Nous avons également renouvelé auprès de celle-ci un emprunt de 2M à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, qui passe de 1,44%, négocié à 0.98 % sur 3 ans. Nos prêts varient sur des durées allant de 3 ans à 20 ans.

## **72011. Amortissements planifiés des immobilisations corporelles**

En fonction des préavis déposés, une ligne par objet d'amortissement doit figurer dans le budget, selon le principe de MCH2.

## **72012. Traitement des eaux usées, Mouvement de fonds**

Un solde négatif de CHF 227.40 est prélevé sur le fonds, selon les normes MCH2.

## **72020. Encaissement des taxes**

Le chiffre a été déterminé en fonction des encaissements des années précédentes et de l'évolution des constructions dans les différents villages de notre Association. La météo influence ce poste au niveau de la consommation de l'eau. Les valeurs ECA devraient être plus élevées.



Association intercommunale Pour l'épuration des eaux usées  
de Cossonay - Penthaz - Penthaz - Daillens - Bettens - Bournens - Sullens  
1303 Penthaz

## CONCLUSIONS

### LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AIEE

1. vu le préavis du Comité de direction N° 04/2025 relatif au budget 2026.
2. ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire.
3. considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour.

### DECIDE

- d'adopter le budget du Comité de direction pour l'année 2026 tel que présenté.

Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées  
Cossonay-Penthaz-Penthaz-Daillens-Bettens-Bournens-Sullens

Le Président

C. Moinat

Le Secrétaire

B. Augsburger